

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion qui aura lieu le mardi 21 octobre 2025 à 18h00 en présentiel dans le local de local de l'ancienne bibliothèque.

Secrétaire : Kathia Robitaille

PRÉSENCES :			
Boivin, Caroline	X	Morasse, Katia	abs
Bourdages, Jennifer	abs	Naud, Stéphanie	X
Lachance, Annie	X	Paradis, Sandra	X
Larivière, Alexandra	X	Pomerleau, Amélie	X
Lépine, Marie-Josée	X	Robitaille, Kathia	X
Membre de la communauté	abs	Veillette, Valérie	X

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil, quorum et mot de bienvenue ;

- Madame Annie nous souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

- Madame Annie nous fait la lecture de l'ordre du jour de la réunion.
- Deux petites corrections sont apportées au document, la date de la dernière séance était le 16 juin ainsi que le numéro du point d'information des affaires diverses qui est 14.1 au lieu de 15.1.

CÉ 01/2025-26

Proposé par : madame Marie-Josée Lépine

Secondé par : madame Valérie Veillette

3. Élections des officiers ;

3.1 Au poste de président(e) : Madame Caroline Boivin propose madame Valérie Veillette et madame Valérie Veillette se propose également. Madame Valérie Veillette accepte le poste de présidente du conseil d'établissement.

3.2 Au poste de vice-président(e) : Madame Valérie Veillette propose madame Sandra Paradis et madame Caroline Boivin appuie la proposition de madame Veillette. Madame Sandra décline la proposition. Madame Valérie Veillette propose madame Amélie Pomerleau. Madame Amélie Pomerleau accepte le poste de vice-présidente.

3.3 Au poste de secrétaire : madame Annie Lachance propose madame Kathia Robitaille et madame Marie-Josée Lépine appuie la proposition. Madame Kathia Robitaille accepte la proposition.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2025 ;

- Aucune correction ou changement ne sont apportés au document.
- En suivi au point 4, Madame Valérie Veillette propose une affiche qui indiquerait clairement les règles du public et celle-ci serait mise à la disposition du public.
- En suivi au point 15.1, Madame Valérie aimerait savoir si les trois (3) valeurs ont été soumises au Club optimiste et madame Annie nous indique que le tout suit son cours.

CÉ 02/2025-26

Proposé par : madame Valérie Veillette

Secondé par : madame Marie-Josée Lépine

5. Calendrier des rencontres ;

- Madame Annie nous présente une proposition de calendrier pour les rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. Selon les règles de régie interne, nous devons tenir au minimum cinq (5) rencontres pendant l'année scolaire et nous en avons six (6) de prévus au calendrier.
- Deux dates sont conflictuelles alors, d'un commun accord, ces rencontres seront devancées au lundi précédent.
- Madame Annie vérifie avec les membres si l'heure de début de la rencontre convient à tous. Avec l'accord de tous les membres, les rencontres débuteront à 18 heures.

6. Intervention du public ;

- Aucun public.

7. Rapport des membres ;

7.1 OPP :

- Madame Valérie nous fait un bilan sur les activités de l'OPP depuis la rentrée scolaire. Des bénévoles ont donné un coup de main pour la photo scolaire du 4 septembre dernier.
- Ils ont commencé à recevoir des demandes de la part des enseignants comme entre autres, la collecte annuelle de sang des élèves de 5^e année.
- Les réponses au sondage d'intérêts ont été transmises à madame Valérie afin d'avoir une liste de bénévoles disponibles à différents moments dans l'année pour les activités à l'école.

7.2 Enseignants :

- Madame Caroline nous informe que pour l'Halloween, les élèves du préscolaire feront une collecte de bonbons dans différents points dans l'école ainsi que dans des commerces près de l'école.
- Une visite de la mystérieuse maison hantée à la salle Albert-Fortier aura lieu toute la journée. La ville a accepté d'ouvrir les portes plus tôt pour permettre à tous les groupes de faire la visite à tour de rôle.

7.3 Soutien et SDG :

- Le nombre d'élèves inscrits augmente d'année en année et nous avons toujours deux postes à combler jusqu'à maintenant. Nous parvenons à combler à l'interne pour le moment.
- Nous avons reçu une commandite de 500 \$ de la part du Club Optimiste de Cap-Santé et cette somme nous permettra d'effectuer l'achat d'un gros haut-parleur pour remplacer celui qui a été volé.

- La plateforme Scolago nous aide beaucoup pour combler les besoins de remplacement sporadique. Les candidatures sont validées par le Centre de services scolaire de Portneuf avant que les candidats puissent accepter des offres auprès de nos élèves.
- Pour le personnel de soutien, nous avons un poste de concierge à combler. Au niveau des TES, les besoins de départ ont tous été comblés, mais des besoins s'ajoutent une fois l'année scolaire commencée alors nous devons faire des ajustements à ce niveau.
- Madame Annie fait une mention au sujet des coupures en lien avec les sorties, certaines sorties que nous avons l'habitude de faire ne seront pas possibles cette année.

7.4 Comité de parents :

- Madame Amélie Pomerleau, membre représentante au comité de parents, a assisté à la première rencontre du comité hier soir.
- Le point à rapporter au CÉ est que la Fédération des comités de parents du Québec est disponible pour le conseil d'établissement pour donner un coup de main avec des outils ou des formations si nécessaire.
- Les conférences « Aider son enfant » ont été retirées pour cette année à la suite des coupures budgétaires.

8. Demande pour les sorties et activités ;

- Madame Annie nous fait la présentation verbale des demandes reçues à ce jour et le tout sera mis sur un tableau et transmis dans les prochains jours.
 - i. Les enseignantes du préscolaire feront une sortie de fin d'année aux jeux d'eau du Parc Lion le 17 juin prochain. Les classes du préscolaire 4 ans et 5 ans prévoient une sortie au Théâtre des Grands Bois pour voir la pièce « Côté confiture » le 5 mai prochain.
 - ii. Les élèves de 6^e année ont débuté les démarches pour leur voyage de fin d'année à Ottawa, du 15 et 16 juin prochain.
 - iii. Les 5^e année iront visiter Québec Mines et le transport est remboursé par le ministère des Ressources naturelles. L'activité aura lieu le 19 novembre prochain.
 - iv. Les classes de madame Kathleen et madame Marie-Pierre feront une sortie à Deschambault à la serre pédagogique au mois de janvier.
 - v. Une autorisation des membres du CÉ est demandée pour les déplacements dans un rayon de 2 kilomètres de l'école.
 - vi. Les élèves du préscolaire auront la visite des Ateliers Léz'Arts pour deux activités de bricolage, Fête des mères et Fête des pères.
 - vii. Clothilde Cloé Bulles et cirque - Spectacle Fabulation, le 12 novembre, au Moulin Marcoux pour les élèves du préscolaire.
 - viii. Visite au site traditionnel Huron pour les élèves de 3^e année et celle-ci sera remboursée à 100 % par la mesure "Sensibilisation à la réalité autochtone", le 19 mai prochain.
- Nous recevrons le tableau des activités et sorties dans les prochains jours et les membres pourront se prononcer par courriel par la suite.

9. Dénonciation d'intérêts et formation obligatoire ;

- Madame Annie demande à chacun des membres de compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts.
- La formation est obligatoire pour les membres du conseil d'établissement et madame Annie nous a transmis le lien via l'ordre du jour de la rencontre. Celle-ci doit avoir été complétée pour la prochaine rencontre afin que nous puissions confirmer au Centre de services scolaire de Portneuf que nos membres ont tous suivi la formation.

10. Adoption des règles de régie internes du conseil d'établissement ;

- Madame Annie nous présente les règles de régie internes du conseil d'établissement afin que nous puissions en faire l'adoption en nous indiquant les changements apportés.
- Les rencontres en visioconférence ne sont pas permises pour une question de confidentialité sauf sur exception, si nous n'avons pas le quorum pour tenir la rencontre si un des membres ne peut y assister en présentiel.
- Pour le point 3.6, le formulaire de demande de remboursement des frais de déplacement, madame Caroline Boivin propose qu'il soit transmis avec chaque convocation en même temps que l'ordre du jour.
- Le document sera transmis par courriel une fois les changements effectués et celui-ci sera adopté à la prochaine rencontre.

11. Normes et modalités ;

- Madame Annie nous présente le document des normes et modalités qui ont été décidées en rencontre collective avec tous les enseignants.
- Ce document présente les dates de fin d'étape ainsi que la date de transmission des bulletins et les dates de rencontre de parents.
- Le document informe aussi les parents des compétences qui seront évaluées, et ce, à chacune des étapes de l'année scolaire.
- Ce document sera transmis aux parents après l'adoption au conseil d'établissement.

CÉ 03/2025-26

Proposé par : madame Sandra Paradis
Secondé par : madame Amélie Pomerleau

12. Points d'information de la direction ;

- Madame Annie nous présente les photos professionnelles qui ont été prises de notre forêt pédagogique par madame Marianne Vohl. Ces photos démontrent bien toute l'ampleur de notre bel environnement de classe extérieure qui est exceptionnel.
- Candidature au poste de membre de la communauté : nous avons reçu une candidature pour le poste à combler. Madame Annie nous fait la lecture de la présentation reçue afin de déterminer si le conseil accepte la candidature au poste de membre de la communauté. Les membres du conseil d'établissement acceptent à l'unanimité la candidature proposée.

CÉ 04/2025-26

Proposé par : madame Caroline Boivin
Secondé par : madame Sandra Paradis

13. Comité EHDAA ;

- Aucun point.

14. Affaires diverses :

- 14.1 Levée de fonds : Les élèves de 6^e année feront une campagne de financement individuelle à leur choix. Les élèves pourront vendre des produits Plaisirs Gourmets avant Noël et ensuite des produits Perfection après le congé de Noël.

CÉ 05/2025-26

Proposé par : madame Caroline Boivin
Secondé par : madame Marie-Josée Lépine

14.2 Madame Valérie a reçu une demande afin de préciser la distinction entre une bibliothèque municipale et une bibliothèque scolaire. Les citoyens s'attendent à une réponse écrite. Cette demande fait suite à un conflit qui perdure depuis le départ de la bibliothèque municipale des murs de l'école.

La présence de la bibliothèque municipale à proximité de l'école fait en sorte que les élèves peuvent en bénéficier chaque jour puisqu'il n'y a aucuns frais d'engagés pour ce déplacement et c'est très apprécié de la part des enseignants et des élèves.

14.3 Madame Annie nous fait part d'un bon coup de la part des élèves de 6^e année envers les élèves du préscolaire. Ils font différentes activités ensemble et les élèves du préscolaire anticipent chaque activité à venir.

15. Levée de la réunion à 20 h 08.

Proposé par : monsieur Rodrigue Simard
Secondé par : madame Marie-Josée Lépine